



Réserve de Biosphère
"Vosges du Nord-Pfälzerwald"

Territoires et terres d'échanges

Réserve de Biosphère
Vosges du Nord-Pfälzerwald



MAB
Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord



Naturpark Pfälzerwald



▲ Aegolius funereus

UNE RÉSERVE, OÙ LA NATURE GARDE SES RÉSERVES

La réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" n'est pas une réserve d'indiens ! Bien au contraire, c'est un territoire vivant, où le maintien et le développement des activités humaines est souhaité et recherché. Mais c'est aussi un territoire riche par ses patrimoines naturels et culturels, parcelle de biodiversité de la planète et de l'héritage des siècles. Transmettre ces héritages, intacts et vivants, aux générations futures, c'est ménager les réserves de l'humanité. Tel est le défi des réserves de biosphère.



LES ORIGINES DE LA RÉSERVE

Depuis toujours, les femmes et les hommes de ce territoire ont vécu des mêmes ressources, tirant de la nature nourricière de quoi vivre et survivre, mobilisant ses ressources et ses forces pour asseoir leurs industries, imaginant les savoir-faire, les traditions et les légendes pour mieux vivre ensemble et en symbiose avec leur terroir.

Mais, ici, le mot frontière n'est pas vain.

Le territoire de la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" n'est pas seulement riche de son homogénéité géologique et patrimoniale. Ses richesses viennent aussi de la rencontre des influences de l'océan et du continent, dessinant un territoire-frontière de deux influences climatiques, dont les milieux et les espèces, parmi les plus remarquables d'Europe, trouvent ici leurs limites de répartition.

Ici plus qu'ailleurs, l'histoire des hommes a imposé ses cassures. Des hordes celtiques aux légions romaines, des seigneurs médiévaux aux empereurs modernes, tous les conquérants

se sont disputés et partagés cette terre, entre Rhin et Moselle. Toutes les tragédies européennes se sont écrites ici, jusqu'à la plus récente, la plus meurtrière.

L'idée européenne s'est construite sur ces ruines et ces cauchemars. Comment surmonter les frontières sans faire la guerre ? Il ne suffit pas de tourner la page des souvenirs. Il faut aussi construire un avenir, en reconnaissant et privilégiant ce qui nous unit : des paysages identiques, des ressources patrimoniales communes, des langues, des cultures et des traditions proches, une même vision des enjeux du futur.

Tout cela fonde la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald", contribution modeste et précieuse au grand dessein de l'Europe et à l'effacement d'une frontière artificielle au bénéfice d'une nature retrouvée.

À l'aube d'une ère nouvelle

Des deux côtés de la frontière, c'est bien le même grès, les mêmes ruisseaux, la même forêt, abritant des milieux naturels similaires et des espèces animales et végétales identiques.

Le concept MAB de l'UNESCO



La réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" a été reconnue en décembre 1998 par l'UNESCO, en application de son programme "Homme et Biosphère". Elle est issue de la fusion de deux réserves de biosphère nationales et limitrophes, celle des Vosges du Nord créée en 1988 et celle du Pfälzerwald reconnue en 1992.

Elle consacre la reconnaissance internationale de ce territoire, naturel et culturel, de plus de 300 000 ha d'un seul tenant, assis sur le

socle gréseux, qui prolonge le massif vosgien dans sa partie la plus septentrionale. Plus de 235 000 habitants y vivent.

Initié en 1971, le programme "Homme et Biosphère" de l'UNESCO vise à étudier et à valoriser les interactions entre les activités humaines et l'environnement. Les réserves de biosphère sont reconnues par l'UNESCO comme des sites exemplaires, pour les actions qui y sont menées en vue de connaître et d'améliorer ces interactions, au bénéfice de la préservation de la biodiversité.

On compte plus de 500 réserves de biosphère dans le monde.

Un patrimoine naturel commun



▲ Anax parthenope



▲ Falaise en grès



▲ Orchis ustulata



▲ Lynx lynx

Le substrat géologique, le grès vosgien, sur lequel est assise la réserve de biosphère, explique l'importance de son couvert forestier soit 74% de la superficie. Cette forêt est dominée par trois essences : le hêtre, le pin sylvestre et le chêne. De Saverne à Kaiserslautern, on voit des montagnes entaillées de vallées parcourues de ruisseaux sur grès, et ponctuées d'étangs artificiels. Au niveau du patrimoine naturel, la réserve de biosphère abrite de nombreuses espèces

remarquables, comme le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le hibou grand-duc (*Bubo bubo*), le grand murin (*Myotis myotis*), le gomphe serpentín (*Ophiogomphus cecilia*), la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), le chat forestier (*Felis silvestris*) et le lynx (*Lynx lynx*).

Parmi les habitats les plus remarquables, on note des tourbières acides à sphaignes avec l'andromède (*Andromeda polifolia*) et des ruisseaux sur grès à Potamot à feuilles de

renouée (*Potamogeton polygonifolius*). Tout le versant oriental de la réserve est occupé par du vignoble et des vergers traditionnels. C'est là, dans les vignes en friches et les vergers traditionnels, que le bruant zizi (*Emberiza cirius*) possède ses seuls sites de nidification en Allemagne.

Beaucoup de ces habitats font partie du réseau européen Natura 2000. 🦋

UNE BIODIVERSITÉ À PROTÉGER

Riche de plusieurs milliers d'espèces, notre réserve s'investit dans la protection de certaines d'entre-elles dont l'intérêt est internationalement reconnu. En voici une liste succincte.

LA FLORE	LA FAUNE
Campanule de Baumgart (<i>Campanula baumgartenii</i>)	Lynx (<i>Lynx lynx</i>)
Myriophylle à feuilles alternes (<i>Myriophyllum alternifolium</i>)	Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)
Doradille de Billot (<i>Asplenium billotii</i>)	Lamproie de Planer (<i>Lampreta planeri</i>)
Botryche à feuilles de camomille (<i>Botrychium matricarifolium</i>)	Gomphe serpentín (<i>Ophiogomphus cecilia</i>)

Le patrimoine bâti



▲ Les ruines d'une villa romaine à Weilberg



▲ Le château-fort de Neudahn



▲ Village du Piémont alsacien



▲ L'entrée du château-fort de la Hohenburg

De nombreux vestiges du passé jalonnent le territoire de la réserve de biosphère. Traces d'occupations néolithiques, vestiges d'oppidums romains, centaine de châteaux ruinés, citadelles et forteresses, monuments de la guerre de 1870, bunkers des lignes Maginot et Siegfried : tout ici renvoie à la mémoire du passé pour mieux aider à préparer l'avenir.

Les cœurs anciens des villages témoignent de la capacité des hommes à trouver dans la nature environnante les matériaux de leurs abris et maisons : maisons robustes en moellons de grès dans la partie forestière, colombages plus légers et riches en secteurs viticoles, grands volumes d'habitat et de grange, là où domine l'agriculture.

Enfin, églises et temples, monastères et calvaires, synagogues et cimetières révèlent la place importante du religieux, hier et aujourd'hui, dans la vie des femmes et des hommes de ce territoire. 🐦

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	VOSGES DU NORD / PFÄLZERWALD
Surface	3 103 km ²
Nombre de communes	248
Nombre d'habitant (estimation)	337 000
Couverture forestière	74%
EU NATURA 2000 - ZSC directive habitat	49 322 ha
EU ZPS directive oiseaux	27 663 ha

Les activités humaines



Les activités économiques de la réserve de biosphère restent fortement liées aux ressources naturelles du territoire.

Ainsi, l'exploitation du bois reste importante. Le grès est exploité dans une dizaine de carrières familiales.

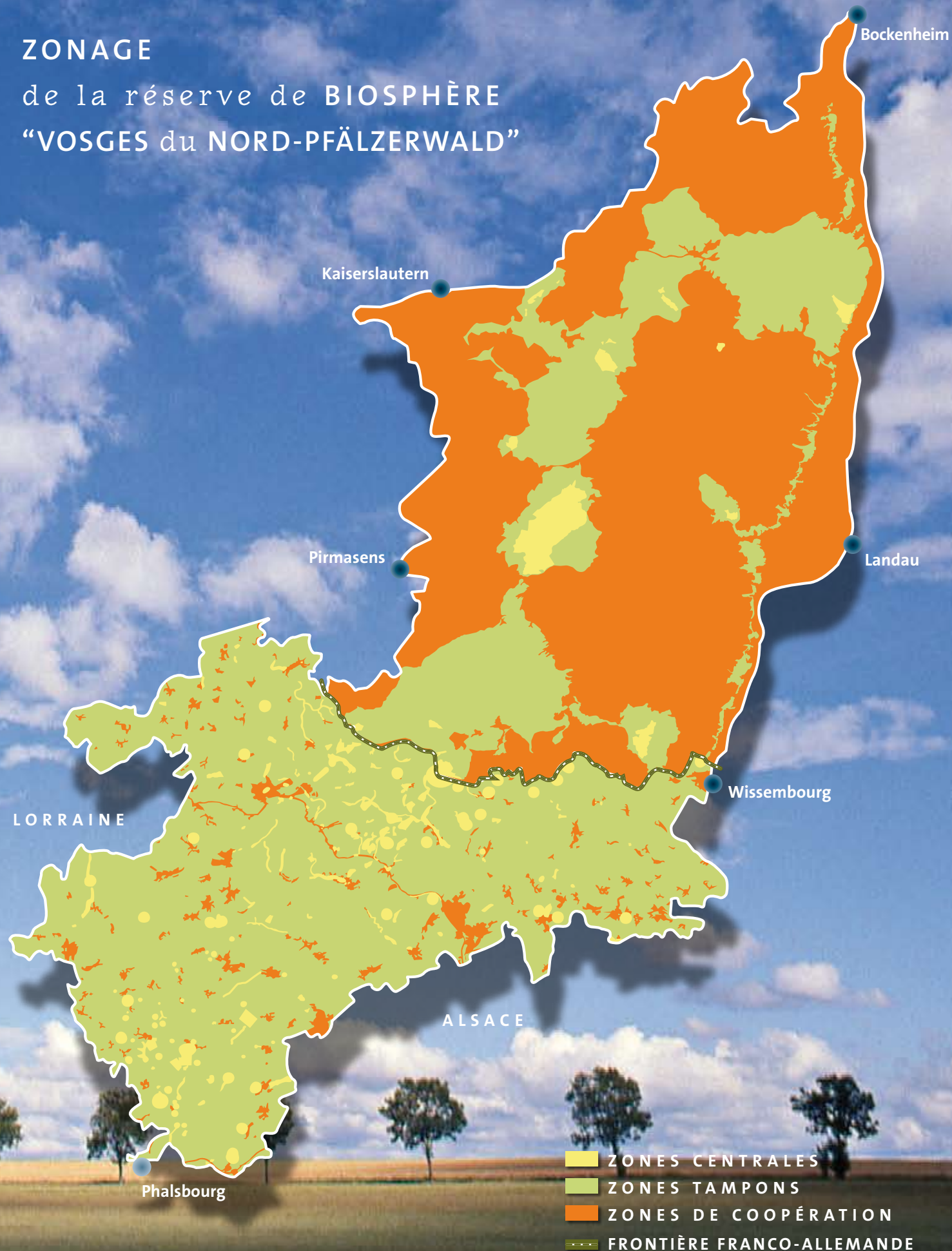
Les conditions de pente, de sol et d'ensoleillement ont permis l'exploitation de vergers et de vignes, sur le piémont est de la réserve.

La forêt, l'eau, le sable ont favorisé l'émergence d'activités plus industrielles, telle que le verre et le cristal (Lalique, Saint-Louis) ou la métallurgie.

Dans ce territoire finalement plus industriel qu'agricole, l'ouvrier a longtemps été aussi paysan, fauchant l'herbe rare des fonds de vallée, cueillant pommes et poires, ramassant châtaignes et champignons.

À côté de ces activités à dimension patrimoniale, quelques industries plus spécifiques ont fleuri, telle l'industrie de la chaussure à Pirmasens, toutes étant confrontées aux grands défis de l'économie mondiale. 🐾

ZONAGE de la réserve de BIOSPHÈRE "VOSGES du NORD-PFÄLZERWALD"



- ZONES CENTRALES
- ZONES TAMPONS
- ZONES DE COOPÉRATION
- FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE



La "logistique" de la réserve

UNE GOUVERNANCE ALTERNÉE

La réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" n'est pas encore gérée par une structure autonome juridiquement et financièrement. Sur la base d'un protocole d'accord, établi en 1996 et régulièrement révisé, la réserve est administrée par un Comité de coordination, qui réunit :

- des représentants des deux anciennes réserves de biosphère nationales maintenant réunies, à savoir le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), côté français, et le Naturpark Pfälzerwald eV, côté allemand,
- des représentants de leurs partenaires les plus importants.

Le Comité de coordination de la réserve de biosphère est présidé, par alternance tous les deux ans, par un élu français ou allemand.

Ce Comité prend les décisions concernant les politiques et les actions à mettre en œuvre à l'échelle de la réserve. Selon les cas, celles-ci sont concrétisées par l'une ou l'autre structure porteuse ou par des structures tierces.

A côté du Comité de coordination, des commissions thématiques et des groupes de travail permettent la rencontre des acteurs de la réserve, qui participent ainsi à l'élaboration du programme d'actions de la réserve de biosphère.

LES RESSOURCES

Le fonctionnement de la réserve de biosphère est assuré par le SYCOPARC et le Naturpark Pfälzerwald eV. La réserve ne dispose pas de personnel propre.

Les actions et projets de la réserve de biosphère sont financés par les partenaires financiers des deux structures porteuses nationales, ainsi que par l'Union Européenne, notamment dans le cadre de ses programmes Interreg.

LE ZONAGE

Le programme "Homme et Biosphère" impose aux réserves de biosphère de construire un zonage de leur territoire, selon trois catégories de zones (ou aires) :

- les zones centrales, où l'objectif est de protéger durablement les richesses naturelles et culturelles les plus remarquables ;
- les zones "tampon" concernent des espaces naturels (forêt, vallée, rochers), où les activités humaines ne doivent pas en altérer la valeur patrimoniale ;
- les zones de transition, dans lesquelles les activités humaines doivent intégrer des objectifs de respect des enjeux environnementaux et sociaux.

Le zonage actuel de la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" est le résultat de la simple adjonction des zonages des anciennes réserves de biosphère nationales. L'élaboration d'un zonage unique pour la réserve de biosphère est un des objectifs prioritaires de la réserve. Ce travail a débuté avec la création de la réserve intégrale forestière transfrontalière "Adelsberg-Lützelhardt".

LE GUIDE D'AIDE À LA GESTION

La stratégie générale de la réserve de biosphère s'appuie, d'une part, sur la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord, et d'autre part sur le *Rahmenkonzept*, élaboré par le Naturpark Pfälzerwald.

Les objectifs partagés et les grands champs d'actions de la réserve de biosphère sont précisés dans le protocole d'accord de 1996 : observation du territoire, recherche scientifique, protection de la biodiversité, gestion des cours d'eau, développement durable des activités économiques, en particulier l'agriculture et le tourisme, l'éducation à l'environnement et l'éco-participation.



▲ Remise du diplôme de l'UNESCO

CONNAISSANCE DES TERRITOIRES, INVENTAIRES :

- Etude comparative des statuts de protection des sites naturels (IR1) ;
- Etude de l'impact des fréquentations touristiques sur les rochers, les milieux aquatiques et les milieux urbains (IR2) ;
- Etude sur la mesure de la qualité de l'air par les lichens (IR1) ;
- Etude de fragmentation des espaces naturels, en vue du renforcement des populations de lynx (IR3) ;
- Mise en place d'un Centre des ressources naturelles transfrontalier, utilisant un système d'informations géographiques (LIFE) ;
- Expérimentation de l'utilisation de l'image satellitale pour la connaissance et la gestion du territoire (partenariat avec les agences spatiales CNES et DARA).

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX ET DES ESPÈCES NATURELLES :

- Action commune de sensibilisation à la présence du lynx dans les Vosges du Nord et le Pfälzerwald (IR2) ;
- Etude comparative sur les possibilités de réintroduction de la gélinotte des bois (IR1) ;
- Création de la réserve forestière intégrale transfrontalière "Adelsberg-Lutzelhardt" ;
- Compilation comparative des connaissances sur le cours d'eau frontalier Sauer, en vue de l'élaboration d'un plan d'action transfrontalier de gestion durable (IR3).

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE :

- Action de sensibilisation des acteurs de la problématique de la préservation des vergers traditionnels à haute tige (voyage d'études) (IR2) ;
- Mise en place de marchés paysans transfrontaliers, pour la commercialisation en circuit court de produits agricoles et artisanaux de qualité (IR2) ;
- Etude de faisabilité d'une stratégie - marketing commune pour la commercialisation des produits agricoles en circuits courts (IR3).

Nos RÉALISATIONS depuis 1995

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

- Edition d'une carte touristique de la Réserve (IR1) ;
- Edition d'un catalogue d'offres de tourisme et de loisirs à destination des marchés de proximité, "66 idées de découverte de la Réserve" (IR1) ;
- Etude de bilan et de repositionnement du catalogue "66 idées..." (IR2) ;
- Edition de cahier de coloriage sur le Réserve, destinés aux restaurants (IR3) ;
- Edition d'un guide de découverte de la Réserve (IR3).

INFRASTRUCTURES :

- Etude des flux de trafic sur les liaisons routières transfrontalières (financements nationaux) ;

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT :

- Création d'un sentier transfrontalier "Passe Frontière" présentant la Réserve (IR1) ;
- Edition d'un programme transfrontalier de sorties-découverte de la Réserve (IR1) ;
- Réalisation d'une exposition itinérante de présentation de la Réserve, accompagnée d'un dépliant (IR1) ;
- Etude de faisabilité d'un "sentier de la cime des arbres" (IR2) ;
- Edition d'un catalogue des offres pédagogiques de la réserve (IR3) ;
- Cycle d'animations pédagogiques pour les scolaires "Forêt sans frontière" (IR3).

INFORMATION, COMMUNICATION :

- Création d'un site internet trilingue de la Réserve doté d'un outil de cartographie interactive transfrontalier (IR1) ;
- Création d'un stand et d'une plaquette de présentation de la Réserve (IR1) ;
- Création d'une plaquette institutionnelle de la Réserve (IR3) ;
- Organisation de séminaires interculturels, de colloques et de rencontres transfrontalières ;
- Création d'une plaquette institutionnelle de la Réserve (IR3) ;
- Edition d'un guide transfrontalier.



Les actions de la réserve



▲ L'éducation à l'environnement



▲ La première rencontre mondiale des réserves de biosphère



▲ Le marché paysan transfrontalier

Avant la création de la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald", les actions de coopération transfrontalières avaient été mises en œuvre par les deux parcs naturels, porteurs respectifs des réserves de biosphère nationales. Elles portaient principalement sur le développement des infrastructures transfrontalières de randonnée et de découverte, ainsi que sur les échanges scolaires. Dans les années 1990, ces programmes de coopération transfrontalière se sont très fortement intensifiés, sous l'impulsion des programmes européens Life et Interreg :

- **L'observation et la connaissance du territoire transfrontalier**, avec constitution d'un centre transfrontalier de ressources, porté par un SIG construit sur des bases communes et alimenté par l'imagerie satellitale (partenariat CNES-DARA) ;
- **le monitoring environnemental transfrontalier**, qui consiste au suivi des populations de lynx et de chauve-souris, au suivi de la pollution atmosphérique par les lichens et à l'analyse de l'impact des activités économiques sur les milieux naturels ;
- **la promotion du développement économique durable dans les domaines :**
 - **de l'agriculture** : organisation de marchés paysans transfrontaliers qui connaissent un franc succès et attirent parfois près de 10 000 personnes
 - **du tourisme** : offre de produits de découverte transfrontalière, par exemple ;
- **l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté** : catalogue transfrontalier des offres pédagogiques, projet de Cité des Arbres, programme "Forêt sans frontières" ;

- **la communication et l'information** : éditions, événementiels, relations-presse site web,...

Au total, entre 1995 et 2008, près de 2 millions d'euros ont été consacrés à l'intensification de la coopération transfrontalière et à l'intégration progressive des politiques publiques de développement durable, au sein de la Réserve de biosphère. Plusieurs actions, initiées à l'aide des crédits européens, ont été pérennisées à travers les seuls moyens nationaux, tels que l'édition périodique des annales scientifiques de la Réserve ou bien l'organisation annuelle de quatre marchés paysans transfrontaliers.

En 2004, la PREMIÈRE RENCONTRE MONDIALE DES RÉSERVES de biosphère transfrontalières

En novembre 2004, la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald" a organisé, à Edesheim, la 1^{re} conférence mondiale des réserves de biosphère transfrontalières de l'UNESCO. Cette rencontre a rassemblé les représentants des réserves de biosphère transfrontalières existantes ou en projet, venus de 25 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine. Elle s'est prolongée par un séminaire de plusieurs jours, au cours duquel les participants ont procédé à un bilan de la mise en œuvre de la Stratégie de Pampelune pour les réserves de biosphère transfrontalières et ont élaboré des propositions, les Propositions du Wasgau. Signées par l'ensemble des participants à cette conférence, ces propositions ont été adressées au secrétariat du Programme MaB de l'UNESCO. Elles préconisent, dans leur ensemble, un renforcement du soutien aux réserves de biosphère transfrontalières, au sein du réseau mondial des réserves de biosphère. La conférence s'est close par la "Déclaration d'Edesheim", qui traduit une vision collective de la place, que peuvent et doivent prendre les réserves de biosphère transfrontalières dans le développement de la coopération internationale.

Les actes de la conférence et du séminaire sont disponibles, en anglais, auprès de la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald".



La croissance démographique galopante, l'urbanisation échevelée des villes, l'épuisement des sources d'énergie fossile, le dépérissement de la diversité biologique de la planète, le changement climatique,... : autant de défis, qui nous concernent directement, parce qu'ils se traduisent d'ores et déjà sur notre territoire.

Comment apporter notre contribution à la réponse à ces enjeux ? Par des politiques encore plus volontaristes en faveur de la maîtrise des énergies, de solutions d'urbanisme et d'habitat plus durables, de relocalisation des circuits de production-distribution, de restauration d'espaces de naturalité, qui garantissent réellement des gains de biodiversité, etc.

À l'échelle de notre territoire commun, il s'agit aussi de continuer à rapprocher nos structures nationales, nos équipes et nos acteurs de terrain ; de mutualiser nos moyens et nos savoir-faire, d'harmoniser nos objectifs et nos zonages, pour que la logistique de notre organisation, encore trop embryonnaire, soit enfin à la hauteur de ces enjeux majeurs.

Tels sont les défis que la réserve de biosphère "Vosges du Nord-Pfälzerwald", parmi les centaines de réserves de biosphère de par le monde, est appelée à relever, pour qu'Homme et Biosphère puissent survivre. 🐾

Les défis de l'avenir

À l'aube de ce siècle, nous sentons bien que de grands défis nous attendent. Pour la première fois, les enjeux, qui touchent notre territoire, ne sont plus d'essence strictement locale ou régionale. Ils sont d'essence planétaire.



▲ Le développement urbain et routier diminue l'espace naturel



▲ L'impact des zones industrielles sur l'environnement naturel, une question encore peu étudiée



▲ Promouvoir les énergies renouvelables, une nécessité



Se REPÉRER



1998 - 2008
 Réserve Biosphère
 Vosges du nord
 Pfälzerwald **10 ans**

25 ans
 de coopération
 transfrontalière



▲ Felis sylvestris



▲ Lycaena dispar



▲ Myotis myotis

www.biosphere-vosges-pfalzerwald.org

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

SYCOPARC - BP24 - F-67290 La Petite Pierre
 Tél. : +33 (0)3 88 01 49 59 - Fax : +33 (0)3 88 01 49 60
www.parc-vosges-nord.fr - E-mail : contact@parc-vosges-nord.fr

NATURPARK PFÄLZERWALD

Franz Hartmann Str. 9 - D-67466 Lambrecht
 Tél. : +49 (0)6325 9552-0 - Fax : +49 (0)6325 9552 19
www.pfalzerwald.de - E-mail : info@pfalzerwald.de

